



**HAL**  
open science

## Quelques légendes inédites en patois de la Manche collectées en 1913

Patrice Lajoie

► **To cite this version:**

Patrice Lajoie. Quelques légendes inédites en patois de la Manche collectées en 1913. *Revue de la Manche*, 2020, 62 (249), pp.27-38. <hal-05590866>

**HAL Id: hal-05590866**

**<https://normandie-univ.hal.science/hal-05590866v1>**

Submitted on 14 Apr 2026

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Copyright - All rights reserved

# Revue de la Manche

Tome 62, fascicule 249

Juillet-août-septembre 2020



Société d'archéologie et d'histoire du département de la Manche

*Prix du numéro : 12 €*

# Revue de la Manche

## Sommaire

**Le mot du président**..... p. 3

Marc-Alphonse FORGET

**Le jeton de Jean Ferey (1518 - vers 1590) sieur de Durescu  
et éléments biographiques** ..... p. 5

Marie-Jean CORNIÈRE

**Quelques légendes inédites en patois de la Manche  
collectées en 1913** .....p. 27

Patrice LAJOYE

**La plus ancienne représentation d'un paysage  
rural bas-normand : le plan de Picauville de 1581**.....p. 39

Pierre BRUNET

### Actualité historique • Notes de lecture • *Varia*

• **VIE DES SECTIONS ET D'UNE SOCIÉTÉ AMIE** ..... p. 52

#### • LECTURES CHOISIES

– *Vikland*, n° 33, Mai-juin-juillet 2020, « Saint-Sauveur-le-Vicomte : le château, le bourg,  
l'abbaye, l'église », (Éric BARRÉ) ..... p. 52

– François QUÉRÉ, Les Roussel, une dynastie d'ébénistes au XVIII<sup>e</sup> siècle, (Hugues LEVARD)..... p. 53

#### • MUSÉES

– Les artisans de la couleur..... p. 53

– Musée Connaissance du Cotentin..... p. 54

*Le sommaire de La Revue de la Manche, depuis le n° 1 de 1959, est disponible gratuitement dans son intégralité sur :  
Google > Revue de la Manche > Revue de la Manche Wikimanche*

#### **Publier un article**

*Vous pouvez solliciter la rédaction pour publier un article en rapport avec l'histoire, l'archéologie ou des  
personnalités du département de la Manche ; il sera alors examiné par le comité de lecture qui jugera s'il respecte  
la ligne éditoriale. Pour obtenir de plus amples renseignements, envoyez un courriel à hugues.levard@wanadoo.fr.*

## Quelques légendes inédites en patois de la Manche collectées en 1913

Patrice LAJOYE

MRSH (Maison de Recherche en Sciences Humaines),  
Université de Caen

En 1912, l'historien Léon Deries (1859-1933), alors inspecteur d'Académie de la Manche et membre actif de la Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle, demandait aux instituteurs du département de préparer, en vue des conférences pédagogiques de septembre-octobre 1913, des monographies communales portant sur la géographie locale<sup>1,2</sup>. Le terme « géographie » était alors à prendre sous un sens très large, puisqu'il devait être question de la géographie physique, de la géographie économique, et enfin de la géographie démographique. Chacune de ces trois parties faisait l'objet de questions prédéfinies par l'inspecteur, et donc dans la troisième, des questions portaient sur le patois, les dictons et les légendes<sup>3</sup>. Deux cent vingt-quatre de ces monographies ont été conservées jusqu'à nos jours et sont préservées aux Archives départementales de la Manche, où elles ont été récemment numérisées<sup>4</sup>. Elles auraient pu disparaître, comme toutes les autres monographies antérieures, lors de la destruction des Archives de la Manche en 1944, mais elles ont été épargnées par le fait que très tôt, un érudit de la Manche, Victor Gastebois, les avait en partie rassemblées et conservées chez lui. C'est lors du versement de ses papiers aux Archives départementales que ces monographies ont pu en rejoindre d'autres, de diverses provenances.

Beaucoup d'instituteurs n'ont pas répondu aux questions portant sur le patois et les légendes : soixante-quatorze monographies contiennent des éléments concernant le patois (mais parfois uniquement pour dire qu'il n'y en a pas dans la commune), et trente-huit contiennent des légendes. Cependant le corpus obtenu représente toutefois une documentation d'importance.

<sup>1</sup>Cet article a été rédigé dans le cadre du projet « Paroles de Normands. Ressources historiques pour l'étude des parlers normands », initié à la Maison de la Recherche en Sciences Humaines de l'Université de Caen, sous la direction de Christophe Maneuvrier. La recherche a porté dans un premier temps sur les monographies communales d'instituteurs de l'ensemble de la Normandie. Toutes les légendes ainsi retrouvées ont été transcrites et intégrées à un corpus plus vaste, couvrant toute la région, et que j'espère éditer prochainement.

<sup>2</sup>Pour de plus amples informations sur ces conférences pédagogiques, en particulier celles de 1912-1913, et sur l'implication de Léon Deries dans leur mise en œuvre, on peut consulter Yves MARION, « Saint-Jacques-de-Néhou : une monographie communale de 1913 retrouvée », *Revue de la Manche*, t. 50, fasc. 200, 2008, p. 3-28 (N.D.L.R.).

<sup>3</sup>Léon DERIES, « Sujet des Conférences pédagogiques de Septembre-Octobre 1913. La Géographie locale », Académie de Caen, département de la Manche, dans *Bulletin de l'Instruction primaire*, 32<sup>e</sup> année, 1912, p. 303-307.

<sup>4</sup>Arch. dép. Manche, 124 J 1-224, collection des conférences pédagogiques, 1913.

En 1961, Fernand Lechanteur a eu accès, grâce à Yves Nédélec, aux monographies conservées alors dans les papiers de Victor Gastebois : il en a tiré un petit article sur le patois des environs de Mortain et sa réception ou compréhension par les instituteurs du début du xx<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>. Curieusement, il ne signale pas les quelques légendes en patois qui se trouvaient dans ces sources, et notamment le long texte concernant Saint-Georges-de-Rouelley.

Or parmi les légendes transmises par les instituteurs, huit sont en patois. Nous nous proposons ici de les éditer accompagnées d'un commentaire philologique : en laissant aux dialectologues le soin d'étudier ultérieurement la langue de ces textes.

## Textes et commentaires

### *Coulouvray-Boisbenâtre*

La légende du pré Maudit.

« C'était y a ben longtemps. Un' muletine venait tous l'ans d'Angleterre à Coulouvray. O se retirait dans le fond du Pré Maudit. Un soir le gas Untel entendit du bri. Y s'erlevit, print son fusil et alli vais qui qué n'yavait. I vi Muletine. Alors y l'y foutit deux coups de fusil. Muletine qu'était frappée tombit. Alors le gars vit qu'c'était un' belle cairiature qu'était belle et jeune. O l'ergardit et o l'y dit : tu m'as tuée et j'navais pus que deux ans à faire. Après ça la muletine périt et on l'a enterrée au fond du pré dans qui qu'au v'nait tous l'sans.

Alors amiî quand la neuit tombe ceux qui traversent le pré Maudit ont grand 'pour'.

[en note :] Multine : Personnage imaginaire qui, d'après la légende, avait fait un pacte avec le diable. De temps à autre elle devait se présenter aux hommes sous la forme d'un animal. On croyait que pour tuer multine, il fallait des balles bénites et pour lui faire reprendre sa forme humaine, il fallait la piquer à sang<sup>6</sup>. »

La légende contée ici est totalement inédite. L'histoire en elle-même est typiquement celle d'un varou (loup-garou) : un être humain condamné à se changer périodiquement en animal (rarement un loup en Normandie, plus souvent un chien, un mouton, un bœuf, etc.). Seule une blessure – on dit souvent « entre les deux yeux » – permet de rendre au varou sa forme humaine. Ce type de légende est très courant en Normandie et au-delà. *Multine* est en revanche un mot rare, qui semble restreint à la partie est de l'Avranchin : la *Revue de l'Avranchin* le signale à Lingard et, sous la forme *Bulletine*, à Cuves, qualifiant cette créature de « gobeline »<sup>7</sup>. Hippolyte Sauvage, dans la *Revue du Mortainais* en 1922, a donné de la légende ci-dessus une version méconnue qu'il relocalise à Gathemo. Curieusement, elle n'a que peu à voir avec la légende du « Pré

<sup>5</sup>Fernand LECHANTEUR, « À propos du patois usité dans le Mortainais », *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, t. 39, n° 227, 1961, p. 97-102.

<sup>6</sup>Arch. dép. Manche, 124 J 174 et 134 J 34, Collection des conférences pédagogiques, fonds Victor GASTEBOIS, Georges BLIN, monographie communale de Coulouvray, 1913.

<sup>7</sup>Sans auteur ni titre, *Revue de l'Avranchin. Bulletin trimestriel de la Société d'Archéologie, de Littérature, Sciences et Arts d'Avranches et de Mortain* t. 4, 1888, p. 475.

Maudit de Gathemo » qu'il a lui-même éditée auparavant, en l'amplifiant d'une édition à l'autre de *Légendes normandes*<sup>8</sup>. Voici cette nouvelle version :

« Il y a bien longtemps, il y avait dans un coin de l'antique paroisse de Gathemo un bel herbage d'une fertilité luxuriante ; c'était le Pré Fleuri ; on n'aurait pu trouver une plus belle prairie à quatre lieues à la ronde. Deux sœurs couturières habitaient non loin de là ; elles vivaient en paix fraternelle ; mais un jour elles aimèrent le même jeune paysan, et voilà la guerre allumée.

La veille de Noël, la nuit étant déjà venue, elles regagnaient leur village après avoir travaillé à la journée chez les parents du jeune homme, et elles traversaient le Pré Fleuri lorsque leur sourde haine éclata en une querelle violente ; au paroxysme de la colère, l'aînée tua sa cadette en lui plongeant dans la gorge ses grands ciseaux d'acier de maîtresse couturière ; puis elle s'enfuit, droit comme une flèche, épouvantée de son crime, déroulant sans s'en apercevoir un peloton de fil qui était tombé des poches de sa *devantière*.

N'osant rentrer à la maison sans sa sœur, la criminelle revint sur ses pas et passa le reste de la nuit dans le Pré Fleuri même, mais à l'extrémité opposée de celle où gisait la pauvre morte. Depuis ce jour, le côté de la prairie sur lequel reposa la fratricide est resté infertile, tandis que l'autre produit toujours les plus belles récoltes d'herbe. D'une part l'aridité la plus complète, de l'autre la fertilité la plus riante, l'épaisseur d'un fil formant la seule ligne de démarcation entre ces deux extrêmes.

C'est cet aspect étrange qui a fait qu'on n'a plus appelé l'ancien Pré Fleuri que du nom de Pré Maudit. À la bonne terre d'autrefois a succédé une tourbe tellement mauvaise qu'il est impossible actuellement de la brûler ; les fleurs nombreuses qui lui avaient mérité son nom et sa renommée ont disparu pour faire place à une mousse étiolée et sans force, qui ne croît qu'avec peine ; et l'on remarque que la terre, l'eau et la mousse ont pris une teinte rougeâtre et une nuance sanguinolente ; c'est le pré du meurtre et du sang versé, c'est le pré maudit<sup>9</sup>.

La meurtrière, pour échapper à la justice de son pays disparut et s'enfuit, dit-on, jusqu'en Angleterre, où elle mourut on ne sait où, quand, ni comment. Morte, son fantôme revint à Gathemo, tous les ans, la veille de Noël, la nuit du crime ; elle venait se repentir et expier son forfait par ses remords brûlants. On l'apercevait avec effroi ; elle était muette et mutine, on l'appelait la fée Multine. Voici la fin de cette fée malheureuse, telle que nous l'a racontée une vieille femme du pays, il y a bien 70 ans, car j'en ai maintenant quatre-vingt-dix :

“ C'était bien avant lé bénite Révolution qui abolit tous les drets des seigneurs et qui donnit la liberté à mon père qui mourit en Eglise, cheux les Arabes, du temps de Napoléon. La fée Multine venait tous les ans d'Angleterre à Gathemo, à ce qu'on disait ; o s'ertirait dans le fond du Pré Maudit où qu'on dit qu'ol avait commins un crime. Un soir, le gas Pointpour entendit un grand bri de ce côté-là. Il était dans son

<sup>8</sup>Hippolyte SAUVAGE, *Légendes normandes recueillies dans l'arrondissement de Mortain (Manche)* Angers, Lachèse, Belleuvre et Dolbeau, 1869 (1<sup>re</sup> éd. 1958). Voir par exemple la 8<sup>e</sup> édition de 1927, dans laquelle il donne trois versions.

<sup>9</sup>Jusqu'à ce point, le texte est conforme à ce qui avait été publié dans toutes les éditions de Hippolyte SAUVAGE, *Légendes normandes...*, *op. cit.*

lit, i s'erlevit, print son fusil et allit vais qui qu'était là. I vit Multine. Alors i l'y foutit deux coups de fusil sec dans les yeux et la beille ; il est vrai que le gas avait foutu dans son fusil des balles bénites. Multine qu'était touchée tombit et ne s'erlevit pas. Alors Pointjour qu'était hardi la regardit et i vit que c'était une belle créature qu'était belle et core jeune. O l'ergardit et o l'y dit : – Tu m'a tuée et tu m'as délivrée ; j'avais tué et il fallait que je fusse tuée ; ma faute est expiée, tu m'as sauvée et je vas dans le Paradis ; pour ta peine je te laisse mon pré maudit, tu y feras paître tes brebis. Après ça la Multine o périt et on l'ensevelit au fin fond du pré, éyou qu'o v'nait tous l's ans. Alors anui quand la néuit tombe, les ceux qui traversent le Pré Maudit ont grand paour." »

La conclusion de ce récit est que le mal est toujours puni<sup>10</sup>.

On voit bien dans ces quelques lignes publiées neuf ans après la rédaction de la monographie communale, qu'Hippolyte Sauvage s'en est directement inspiré. Des parties de phrases entières s'y retrouvent. Mais comme Sauvage connaît fort mal le patois, il le maltraite en le mêlant de français. Une partie au moins des monographies communales de 1912 ayant été récupérées par Victor Gastebois, qui était le directeur de la *Revue du Mortainais*, il est aisé de comprendre comment Hippolyte Sauvage a pu prendre connaissance de ce texte et le travestir à sa manière. La « vieille femme du pays » n'existe bien entendu que dans l'imagination de Sauvage. On verra plus bas un autre cas de fausse légende fabriquée par cet auteur.

### *Flamanville*

« Figurous m'samins, qu'en ch'temps là, ieune sale baête appellâ dragon n'faisait qu'ieune goulâe de tous l'zéfants d'la commueune et d'senvirons. Mais v'la que l'bon St Germain vint d'Ecosse sù ieune roue d'charriot et d'sendit à Dielette. D'un seul coup dû i changea l'dragon en roki. No li vé encô sa figueure à s'monstre là. Grâce à su bon saint nos pour zéfants n'furent pu mangis tout vivants. No li dé un biau cirge à s'bineureux. Paré ? Aossi, c'hest pour cheu la qu'ai son tréjours l'premié dimanche de Marie porter l'zéfant, les tout p'tits petiots à l'églièse et not tchuré, not pour vir bonhomme qu'a tout d'même bon pi bon û, nous prêchi sù sque j'vis de vous racontâ<sup>11</sup>. »

Il est difficile de dire si ce récit est authentiquement populaire, ou s'il n'est qu'une adaptation de la version de Jean Fleury, publiée en 1883<sup>12</sup>. Le texte donne trop peu de détails pour s'en assurer.

### *Heussé*

« À Heussé, on raconte quantité d'histoires plus ou moins sottes, mais de véritables légendes, il n'y en a point. Celle qui est racontée ci-dessous se rapporte à une croyance populaire qui voulait que le soir, tantôt à un endroit, tantôt à un autre, on aperçût la Bête blanche. C'était ce qu'en d'autres lieux on appelait la dame blanche.

<sup>10</sup>Hippolyte SAUVAGE, « Le Pré Maudit de Gathemo (légende) », *La Revue du Mortainais*, 25 juin 1922, n°15, p. 736-738.

<sup>11</sup>Arch. dép. Manche, 124 J 106, Collection des conférences pédagogiques, monographie communale de Flamanville, 1913.

<sup>12</sup>Jean FLEURY, *Littérature orale de la Basse-Normandie (Hague et Val-de-Saire)*, Paris, Maisonneuve et Cie, 1883, p. 15-20.

Or, un soueur, deux hommes d'un village s'en vinrent à un aut' vilège pour cri la couturière. Y avait environ deux km de chemin. Y partirent après la soupe mangée. Y faisait presque noueur.

Ayant fait environ la mitan du chemin, y se trouvaient dans eune charrière, le long d'un champ de trémaine, quand y z'aperçurent la Bête blanche qui s'avançait vers eux, du mitan du champ. Cette apparition les g'lit de poue, leurs cheveux s'piquèrent sûs leurs têtes pendant que la sueu roulait sù leû figure et que le sang n'marchait pûs dans leûs veines.

Y tombèrent à genoux : « Oh ! bonne bête blanche, qui gémirent, nous t'en prions, ne nous fait point d'mâ. Aie pitié de nous, nous te donn'rons pustôt tout c'que tu voudras. Laisse-nous parti. »

Mais la Bête blanche é restait muette et comme piqué sûs piau. Alors, nos deux poltrons erfirent leue prière. C'te foués là eune voieue sourde leûs répondit : 'Mettez à bas vos blouses, vos gilets, vos culottes et vos chemises et continuez vot' chemin sans vous arrêteu surtout. J'vous laisse le reste.'

Les deux malheureux, pus tremblants qu'eune feille, obéirent sans s'faire prier.

Puis y s'en furent, n'osant même pas se r'tourner et arrivèrent au village où demeurait la couturière. Y trouvèrent la porte fermée ; mais y frappèrent un p'tit coup. La porte s'ouvrit et nos hommes entrèrent. Qui fut erfaite ? C'est la pôve couturière en véyant arriver, sans costume, les gas qu'étaient pas fiers pour un sou.

Comme eune les r'connaissait pas, o s'sauvit en criant comme une ouee chez les voisins. Ceux-là arrivèrent bentôt armés les uns d'un fusil, les autres d'une fourche, d'un balai, d'une frô.

Y n'allaient faire ben du mâ aux pôves gâs quand la couturière les erconnut et empêcha le massacre. On leur jeta vite des linges sûs l'corps et on leur demanda des explications. Y racontèrent en tremblant, cequi leur z'était arrivé.

Veyant cela, chacun se signa d'la main droite, sauf un p'tit bonhomme qu'ietàit pus malin et qui proposa d'vérifier la z'affaire.

Après ben des hésitations, sa proposition fut acceptée. Alors tout le monde ben armé, se mit en route avec pas mal de lanternes. Y' z'étaient au moins 25, les pus décidés en avant, les femmes au mitan, les moins braves à l'arrière.

Avec ben des précautions et ben des patenôtes, dites en cachette, nos gens finirent par arriver à l'endroit de la Bête. Y virent les habits à bas et la Bête blanche qui z'avaient du mal à distinguer au mitan du champ. C'était donc vrai. Malheu de malheu ! Comment faire ? Déjà quéque z'uns prenaient la poudre d'escampette quand le petit vieux s'écria : 'Vous êtes des lâches étou ; faut aller pûs près.'

On obéit, on avança mais avec ben de la peine. À vingt mètres, la Bête blanche se mit à causer : Bée, ée, ée, ée, qui fit.

À c'té voué, chacun fit un saut. Mais le petit vieux apercha sa lanterne et découvrit le mystère. La Bête blanche, la fameuse bête, la terrible bête, qui faisait pou à tout le monde, grands et petits, la bête eh ! ben... c'était la brebis d'un voisin qui maraudait dans la trémaine.

Pour la vouée sourde, on sut le lendemain que, c'était celle de l'amoureux de la couturière qui avait voulu jouer un malin tour à ses camarades<sup>13</sup>. »

Nous avons ici une variation comique sur le thème courant de la dame blanche, laquelle porte ici le nom de « Bête blanche ». Ces dames blanches sont des fantômes féminins, dont il ne faut pas s'approcher : malheur à celui qui tenterait de les séduire, il finirait roué de coups. Le mot « bête » a servi, tant en Normandie occidentale que dans le pays gallo voisin, à désigner non pas nécessairement des loups, mais toute forme de créature féérique – lutins, fées, dames blanches, etc.<sup>14</sup>

### *Juvigny-le-Tertre*

« V'là qu'à la Provostaië, y'avait un seigneur qu'était sous la dépendance du seigneur du Logis. Et l'seigneur de la Provostaië devait une erdevance au seigneur du Logis. C'est pour ça qu'il attli daëux bœufs sù sa chérette pour lé m'né un œ qué dur ; Quand i fut arrivé au Logis, i séparèrent l'œ en daëux. Mais l'seigneur d'la Provostaië, i n'voulit pas manger sa part, et i la donni à son chien. Comme y iavait fait affront, l'aoûte fut fâchi comme un touchoux d'biques, et i iententi un procès. L'seigneur de la Provostaië, dans c'procès là, perdit un champ de quatorze verges (la verge vaut vingt ares). Et comme le champ s'apploit la Grande Provostaië, on dit depuis c'temps là qu'la Grande Provostaië a été perdue pour un œ<sup>15</sup>. »

Le thème de ce récit porte sur les hommages seigneuriaux et leurs abus. La redevance, quasi-absurde, sous forme d'œuf posé sur un chariot attelé de quatre bœufs ou taureaux, est attestée en Allemagne<sup>16</sup> et en France<sup>17</sup>. Il ne s'agit donc pas d'une invention propre à Juvigny. Il est difficile d'en comprendre le sens.

### *Les Loges-Marchis*

« Voûlou t'y saveu caôment St Pierre feu l'patron d'cheux nous ? Ecouteu bi : dô l'temps jadis n'y aveu, un cureu qui voulait m'neu un gros St Pierre de granit dô la Bretagne. Tout alli bi en Normandie, les ch'vâs tiraient dû par le saint aveu les os lourds... mais d'la t'y pâs qu'en arrivant près du ruissé français (vô savez bi c'te petit ruissé qui sèpare not' commeûne des bertons) les ch'vas bordirent neut, les gâs fouettirent, « fouette, qui n'fouette » que qu'uns sacrèrent, mais pas moyen d'avanceu. L'allèrent cri d'aôtres ch'vâs, même tré boeus, la chart' qui portait l'saint n'bougeu pas. « Faôt creire Mr St Pierre n'aime pas les bertons, y veut resteu avec les gâs des Loges. Mâ n'peut pas si n'ouve être dameu, le laissi coucheu d'hors, portons le au bourg et d'la comment St Pierre fut charrié dans not' euglise. Les gâs l'montirent sùs la stalle près de celle d'not viceuré. I resti là longtemps, bi longtemps... Un cureu l'trouvant trop né, trop vilain, vouleu

<sup>13</sup> Arch. dép. Manche, 134 J 34, Collection des conférences pédagogiques, monographie communale d'Heussé, 1913.

<sup>14</sup> Patrice LAJOYE, « Comme des bêtes ! », dans *Légendaire normand*, 2019, en ligne : <https://legendaire-normand.blogspot.com/2019/05/comme-des-betes.html>.

<sup>15</sup> Arch. dép. Manche, 124 J 66, Collection des conférences pédagogiques, J. BELLOIR, monographie communale Juvigny le Tertre, 1913.

<sup>16</sup> Georges BLONDEL, *Étude sur la politique de l'empereur Frédéric II en Allemagne et sur les transformations de la constitution allemande dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Picard, 1892, p. 363.

<sup>17</sup> Elicio COLIN, *Petite histoire du Nivernais*, Nevers, Ropiteau, 1901, p. 9.

l'descendre et l'cacheu. Mais les gâs d'la Sauvagère veillaient... Do un dimanche y vinrent dans l'choeu et l'cureu leu d'mandit : Queuq'vôs voulaient ? St Pieurre. St Pieurre. Y falleu l'remonteu et l'piqueu sus bout sur sa stalle. Y était aco n'y a 50 ans. À c'theure nô la monteu dans la tou, après n'yaveu coupeu les deux pattes qui o sa enterreues di l'cimetieure.... Un biau St Pieurre tou neu a prens sa piauche. Li l'paore St Pieurre y regard' les cioches. Pu y va, pu y neurchi. Seu l'bedeau l'rgarde queuque couché, mais rin n'dit qu'un joû qui s'ra facheu y pouchent les gâs d'la Sauvagère a v'ni l'cri et à l'redescendre d'la tou pour y remettre à sa piache d'honneur, car les saints n'ô dit t'y pas qu'ça fait des mirêcles et dans pour qui q'n'ô la délaissu c'teu paôr St Pieurre qui volit resteu dô les gâs des Loges<sup>18</sup>. »

Ce récit teinté d'humour reprend le motif bien connu de la « statue récalcitrante », lequel est très largement répandu en France et au-delà dans toute l'Europe<sup>19</sup>. Dans les autres versions, nombreuses, de la légende, la statue en question est le plus souvent découverte par hasard, notamment par un animal, et manifeste le souhait de rester à son lieu de découverte soit en revenant à sa place lorsqu'on l'emmène ailleurs, soit en s'alourdissant, comme ici, lorsqu'on essaie de le faire. La légende des Loges innove sur ce thème, en ce fait qu'ici la statue est non pas découverte, mais toute neuve.

### *Le Mesnil-Adelée*

« Légende de M. de Boisadan qui était très ami avec le diable. Le diable voulut le tuer et dans ce but se trouvant avec lui à un dîner, il laissa tomber sa fourchette pour que M. de Boisadan la lui ramasse mais celui-ci ne voulut pas sachant bien que le diable profiterait de ce qu'il serait baissé pour l'étrangler. On raconte aussi que le corps de M. de Boisadan fut emporté par le diable et qu'à la place on mit du bois dans le cercueil. On raconte également que le jour de son enterrement sa cour était pleine de corbeaux.

M. du Boisadan était d'accord avec le diable. Iune coup qu'il était à un dîner do l'diable no z'entendit iun grand vacarme c'était l'diable qui laissait chère sa fourchette. I dit comme ça à M. du Boisadan : Erlève mé ma fourchette. Jé n's'ai pas ton domestique, qu'o li répondit comme ça M. du Boisadan. A iune aut' fouès M. du Boisadan mourait. L'vicair de Reffuveile s'en vint pour l'administrer. Tout d'un coup il entendit une voix qui sortait de dessous du lit et qui li criît comme ça : « Qué qu'tu viens faire lo té vieux voleur. – Qu'est ce que j'ai volé ? – Un quarteron d'épingles. – Si j'ai volé çò j'l'ai rendu, laisse quoi faire mon ministère. » C'était

<sup>18</sup> Arch. dép. Manche, 124 J 124, Collection des conférences pédagogiques, M. et M<sup>me</sup> MARTINET, Monographie communale des Loges Machis, 2<sup>e</sup> version, 1913.

<sup>19</sup> Jean-Loïc LE QUELLEC et Bernard SERGENT, *Dictionnaire critique de mythologie*, Paris, CNRS Éditions, 2017, sv. « Récalcitrant ». Dans la Manche, on connaît les exemples de sainte Ergoueffe à Surtainville (Arch. dép. Manche, 124 J 224, Monographie communale, 1924 ; André HAMEL, *Le Patrimoine religieux du canton des Pieux. Églises... prièrès... chapelle...*, 2006, chez l'auteur, p. 443), de saint Grégoire à Servon (Rémi ROUSSELLE, *Notes pour servir à l'histoire de Servon*, 1936, Mortain, Imprimerie du Mortainais, p. 57-58), de la Vierge à Perrou (M. B. LEMOINE, *Notre-Dame de Perrou (Orne)*, Montligeon, Imprimerie de l'Œuvre expiatoire, 1892, p. 3-4), de la Vierge encore au Pont-à-la-Vieille à Saint-Joseph (COUPPEY, « Histoire merveilleuse du département de la Manche », dans *Annuaire du Département de la Manche*, 1843, p. 164-176, ici p. 175-176) ou encore de saint Héliar à Bréville-sur-Mer, même s'il s'agit ici du corps martyrisé du saint (RENAULT, « Revue monumentale et historique de l'arrondissement de Coutances. Canton de Bréhal », dans *Annuaire du département de la Manche*, 1854, p. 17-140, ici p. 35).

l'diable qui était sous l'lit. L'jour de l'enterrement de c't'homme là no vit iune grande quantité de corbeaux qui allaient comme ço (geste de long en large) doens sa cour. L'diable prit c'homme là, do li si bien que doens son cerceuil non mit des grosses bûches de bois pour que ça pèse pisque l'gas n'y était pas<sup>20</sup>. »

Ce récit reprend le thème légendaire du cadavre substitué, que j'ai identifié récemment. Les attestations populaires proviennent presque toutes de Normandie, de Bretagne et de Vendée. On en connaît cependant des attestations plus anciennes, venant de toute la France<sup>21</sup>. Il y est en général question d'un homme de mauvaise vie, ayant parfois passé un pacte avec le diable. Au moment de sa mort, le diable emporte son corps et lui substitue une bûche ou des pierres. Les versions normandes ajoutent que cela se fait en présence de nombreux corbeaux. On connaît dans la commune voisine de la Chapelle-Urée une autre légende montrant un sieur de Boisadam passer un pacte avec le diable et échapper *in extremis* à la damnation. Cependant cette légende a été publiée sous une forme très littéraire<sup>22</sup>. Ces deux textes montrent toutefois qu'il a bien existé un folklore local concernant le sieur de Boisadam.

### Rancoudray

« C'était dan l'temps des seigneus. Y'avait, paré ti un châtiaa ousqu'est la Vent' à c'theu. Le ségneu s'nallit à la guère aux crésades et i n'o revinte point. Mais d'avant qui partit il enterrit plein une pipe d'or (fût d'une contenance de 200 pots environ) au pied d'un if. I paraît qu'o lée enchainiée d'a une chaîne de fer et qu'le bec d'un corbin l'a r'trouvra.

Y'a ben longtemps d'ça. Y'avait cor dans l'temps qu'j'étais jeune tout'eune ranglée d'ifs dans l'bas, contère le doué, mais à c'theur, tout a été devasté si ben qu'on n'sait plus ousqu'ça qu'était le châtiaa.

Y'a des moussiers anglais qui sont vènus, jousqu'à d'Anglètère pour er'trouvé la pipe d'or, mais on'e trouvirent rin.

La comtesse de Tarblay fit fère des fouilles dan l'champ de Mousieu not' curé, o resta d'au ses ouvriers durant tout un jour mais on'e trouvirent rin et au laissirent leur ouvrage d'au par où c'quen était.

Ma fé, pour mé, y'a ben longtemps qu'lon trouvé la pipe d'or, et ceusse qui l'ont ramassée n'on ont rin dit<sup>23</sup>. »

<sup>20</sup> Arch. dép. Manche, 124 J 65, Collection des conférences pédagogiques, monographie communale du Mesnil-Adelée, 1913.

<sup>21</sup> Patrice LAJOYE, « Identifier une légende : le cadavre substitué », dans *Légendaire normand*, 2019, en ligne : <https://legendaire-normand.blogspot.com/2019/05/identifier-une-legende-le-cadavre.html>. Voir les commentaires de Jean-Paul BOURDON, « Le cadavre substitué – quelques réflexions », dans *Légendaire normand*, 2019, en ligne : <https://legendaire-normand.blogspot.com/2019/06/le-cadavre-substitue-quelques-reflexions.html>.

<sup>22</sup> M. SARLIN, « La légende de Boisadam », dans *Mémoires de la Société d'Archéologie, Littérature, Sciences et Arts des arrondissements d'Avranches et de Mortain*, t. IX, 1888, p. 241-243.

<sup>23</sup> Arch. dép. Manche, 124 J 92, Collection des conférences pédagogiques, monographie communale de Rancoudray, 1913.

La légende ci-dessus appartient à un motif rare, propre à la Normandie occidentale, et on peut même dire au Bocage et à l'Avranchin<sup>24</sup> : celui du trésor qui se trouverait si proche de la surface qu'un oiseau noir (merle ou corbeau) pourrait le trouver avec son bec. Les autres cas recensés proviennent de Saint-Vigor-des-Mézerets (14)<sup>25</sup>, de Saint-Jean-le-Blanc (14)<sup>26</sup>, de Montchamp (14)<sup>27</sup>, de Bion (50)<sup>28</sup>, de Savigny-le-Vieux (50)<sup>29</sup>, et du Mesnil-Thébauld (50)<sup>30</sup>. Hors de Normandie, une seule légende pourrait se rapprocher de ce type : elle a été collectée par Paul Sébillot à Luitré (Ille-et-Vilaine) : « à Luitré un menhir garde un trésor considérable : un merle vient tous les cent ans, pendant la nuit de Noël, soulever la pierre et la mettre à découvert, mais il ne peut soutenir que pendant un instant ce pesant fardeau, et l'imprudent qui se risquerait à ce moment là serait certainement écrasé »<sup>31</sup>. On voit cependant qu'il n'est pas question de proximité du trésor avec la surface. La mention d'Anglais qui viendraient à la recherche du trésor est aussi régulière ailleurs en Normandie<sup>32</sup>.

### *Saint-Georges-de-Rouelley*

« Durant bin d'zennées ma fa, l'roué Arthur épouvantit les mauvaises rosses de barbares qu's'trouvâient lo en Bertagne. Un joû, il en tin tout fin pien, après qua y décampit an n'sait point éyou. Toujours êti qu'les bonnes gens d'Mortain créaëllaient qu'il tait dans leu forêt. In faisâient qué d'caôser d'sa ; y l'en faisâient bin d'zépattes. L'loustic était bin tracassé et bin émeilli pour er trouver sa déme qu'était équerrée par queuqu'coin. Ine savait pas éyou la r'pincer. Y galopît comme un fou, y montît, y d'valît bin des caôtres. Il arrivît bin essouffié à l'endré qu'an appelle à st'heure la fosse Arthour. Y grimpît et y s'coultit dans un creux entère deux pierres pour si r'poser un p'tit brin et continuer après sa poursieute. Y restait lo pus longtemps quine comptait. Hêlô ! mez pauv'mégnins ! y fut bin surprins d'vas sa bourjouaize dans eune aôte grotte en face dé li. Cez cez endrés lé qu'an appelle à st'heure la chambre du roi et la chambre dé la reine et qu'les gens d'bin loin viennent vas. Y s'tapissaient chacun sous leur roche quand y chéyait dé l'iaô. En n'sait point pourquoi qui firent deux ménéges. Queuqu'sorcies leue permint dé n'sé vas jamais qu'au sère. Ça n'pouvait cor durer longtemps s'métier là. Vla ti pas qui s'nallit vas la gasse au tantôt. Lé n'demandait pas mieux qué d'caôser in brin do son homme. Mais o l'avait quasiment poue dé s'faire pincer par l'sorcier. Pourtant y s'aimâient si bin ensemble

<sup>24</sup> Patrice LAJOYE, « Le trésor et l'oiseau noir », dans *Légendaire normand*, 2019, en ligne : <https://legendaire-normand.blogspot.com/2019/06/le-tresor-et-loiseau-noir.html>.

<sup>25</sup> Jules LECOEUR, *Esquisses du bocage normand*, t. 2, Condé-sur-Noireau, Morel, 1887, p. 379-380.

<sup>26</sup> A. MADELAINE, *Au Bon vieux temps. Récits, contes et légendes de l'ancien Bocage normande. Jeux, vieilles chansons*, Caen, Delesques, 1907, p. 231-232.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 120.

<sup>28</sup> Arch. dép. Manche, 124 J 93, Collection des conférences pédagogiques, monographie communale de Bion, 1913.

<sup>29</sup> Arch. dép. Manche, 124 J 196, Collection des conférences pédagogiques, monographie communale de Savigny-le-vieux, 1913.

<sup>30</sup> Arch. dép. Manche, 124 J 52, Collection des conférences pédagogiques Monographie du Mesnil-Thébauld, 1913.

<sup>31</sup> Paul SÉBILLOT, *Légendes locales de la Haute-Bretagne*, 1<sup>ère</sup> partie, *Le monde physique*, Nantes, Société des Bibliophiles bretons et de l'Histoire de la Bretagne, 1899, p. 87.

<sup>32</sup> Patrice LAJOYE, *Trésors légendaires de Normandie*, Bayeux, Orep, 2015, p. 56-57, avec les exemples de La Villette, d'Occagnes ou du château des Biards.

qui r'commencirent s'truc là qui yeu réussit bin des tours dé siente. Ah ! bougré! eune fâis y fut rudement mal prins li.

Y r'partit sans s'méfier dé qu'cez qui d'vait y arriver. Ine tait cor pas cheu li qué tout d'un coup il entendit du bri. Y s'détournit pour vas qu'é qu'yavait. L'potin augmentît ; y dersit l'zoreilles. La reinne était restée comme eune pope su l'sieu d'la porte. O vu partout dé l'iaô. Heulôs ! savous qué qu'c'était ? l'torrent qui s'él'vait si haô mez pauv'bonnes gens qui mincît et brisît tout par éyou qui passit, si bin qué s'pauv'Arthur fut arroché, et y déroulit dans l'endré qui s'applit ded'pis l'gouffre et an'l'a jamais r'vu.

Sa femme qui veillait ça s'mint à pigner. Fallait la ouï pousser des ouaillées la méchante gasse, ça quérait percé lez'oreilles à ceux qui l'airâient ouïe. Su l'coup o l'en perdit la teste et la vla partie en courant s'foute dans l'iaô justinément à l'endré ou qu'olavait vu châi son homme. Lez vla néyés tous deux. N'yavait pas moyen d'les raveinde. Y n'avaient pas pu durer l'un sans l'aôte. Pour ceux là l'malheu n'était cor qu'à métié, c'était cor pas si pire leue coup qué si yavait in des mégnins à quairier et à oincer après y eue.

Dans tous les villèges d'alentour an s'démandait qui qu'c'était qu'cez gens là dé qui qu'personne n'pouvait s'apercher. An s'apercévît bin après qui faisaient queuqu'commerce do l'sorcier. Y s'montrît li au mitant du russia d'sus l'pus gros rocher d'ceux qu'il avait régaillis lo. Y restit piauté queuqu'minutes lé. Epais an li vit une lerne grosse comme lé bout du da qui li roulit l'long d'la joe. Ça fut eune affaire faite. An n'lèrevit pu jamais. C'était p'teste bin dé deux qui quairait.

An crut pendant bin d'zannées qui s'faisait queuqu'miracle lo. Ceux qui n'avaient qué d'maôvâis jvaôs ou qui n'leu donnaient point d'avenne allâient cri des bouvards à l'endré qué j'viens d'vous nommer. Vl'a comment qui s'y prenâient. Y tirâient déd'dans leue pochette eune p'tite pièce d'argent dé jé n'sâis pas combin. Y la piaçaient sus l'fin p'tit bord d'la fosse. Y n'avaient qu'faire dé rester lé à baâber y s'en r'tournâient au galop cheu yeux. Y creillaient bin dur qui sortirait déd'dans l'ruissiaô deux biaôs tauriaôs ners. Don l'lend'main dé grand matin y r'venâient bin vite et trouvaient leus bêtes piquées lé. Y les emme'nâient. N'iavait qu'faire dé leu donner à manger ou à berre pendant qu'lez bonhommes faisaient leu médion. Lé n'avait qui les éraient bin fait travailler jusqu'à min-né, mais y fallait erméner ces bêtes lé d'bonne heure aô sère. Si n'avaient pas été raisonnables ine les éraient jamais r'zuz d'leue vie.

Y s'pensâient bin qu'c'était l'bon roué qui leue z'enveillait ça. Y s'disâient : c'est rudement qu'mode d'trouver des bêtes quand an n'a point cheusé. Aôssi vous craillez bin qu'les gens ramenâient putôt les tauriaôs d'vant l'heure qu'après. V'la l'histouère qu'en ouait dire et qu'en cré dans not païs<sup>33</sup>. »

<sup>33</sup> Arch. dép. Manche, 124 J 4, Collection des conférences pédagogiques, monographie communale de Saint-Georges-de-Rouelley, 1913. Ce texte a déjà été édité par Fernand LECHANTEUR, « Légende du roi Arthur racontée par les institutrices de Saint-Georges-de-Rouelley (canton de Barenton, Manches) en 1913 », dans *Parlers et traditions populaires de Normandie*, 5, 1969, p. 4-6.

Le texte ci-dessus est la traduction abrégée d'une « légende » publiée pour la première fois en 1858 par Hippolyte Sauvage<sup>34</sup>. C'est ici volontairement que légende est mis entre guillemet car la majeure partie des textes publiés sous ce nom par Hippolyte Sauvage doivent plus à sa fertile imagination qu'à une authentique tradition populaire. C'est bien le cas ici encore. Jamais, d'un strict point de vue linguistique, le nom d'Arthur n'aurait pu être prononcé Arthour en Normandie. La légende n'est qu'une broderie basée sur un nom de lieu, la « Fosse à Retour », lui-même basé sur un nom de famille<sup>35</sup>. Seule l'histoire du lutin prêtant des bœufs pourraient être authentique : ce motif est en effet attesté aussi à Saint-Patrice-du-Désert (Orne)<sup>36</sup> et à Bailleul (Orne)<sup>37</sup>. Nous avons donc ici un rare exemple de traduction d'un texte littéraire français en patois normand.

### Conclusion

Sur les huit légendes publiées ci-dessus, une est donc la traduction d'une fausse légende, une autre pourrait être aussi une traduction d'un texte déjà connu, les six autres sont totalement inédites. Or sur l'ensemble de la Normandie, nous connaissons fort peu de légendes en patois publiées anciennement : le plus souvent les folkloristes et les érudits locaux préférant s'exprimer en français et surtout réécrire ou réarranger les textes à leur manière. À ce titre, ces textes sont exceptionnels. Ils le sont aussi par leur contenu, plusieurs d'entre eux donnant corps à des légendes ou à des personnages qui autrement ne seraient plus que des noms (Muletine, la Bête blanche) : ils contribuent donc à enrichir le corpus légendaire de la Normandie.

---

<sup>34</sup>Hippolyte SAUVAGE, *Légendes normandes recueillies dans l'arrondissement de Mortain (Manche)*, Angers, Lachèse, Belleuvre et Dolbeau, 1869 (1<sup>ère</sup> édition 1858), p. 32-37.

<sup>35</sup>R. DU MESNIL DU BUISSON, « L'histoire d'un lieu-dit : La Fosse Arthur », dans *Au Pays d'Argentes*, vol. 9, fasc. 1, juillet-septembre 1984, p. 2-10.

<sup>36</sup>Frédéric GALERON, « Rapport sur les monuments historiques de l'arrondissement d'Alençon », dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, 1835, p. 2.

<sup>37</sup>Xavier ROUSSEAU, « Contribution à l'étude du folklore normand. Mythologie populaire du Pays d'Argentan », *Le Pays d'Argentan*, 1953, p. 40-41.